

seraient rédigés dans un proche avenir les documents de travail dont se serviront les négociateurs. Les ministres du Commerce des pays représentés ont été invités à se rencontrer à Denver en juin 1995 afin d'examiner l'état d'avancement des travaux<sup>19</sup>.

Enfin, le sommet de Miami aura fourni au Premier ministre du Canada et aux présidents du Chili, du Mexique et des États-Unis l'occasion d'annoncer leur décision d'amorcer la procédure d'accession du Chili à l'ALENA, concrétisant du même coup à l'échelle régionale leur volonté de faire bouger les choses<sup>20</sup>.

Les effets des initiatives des membres de l'APEC et des pays de l'hémisphère occidental se sont bientôt fait sentir ailleurs, c'est-à-dire de part et d'autre de l'Atlantique. À la fin de 1994, les Canadiens ont d'abord lancé l'idée d'un arrangement de libre-échange transatlantique dont la portée pourrait nettement dépasser celle des engagements multilatéraux actuels au sein de l'OMC, visant l'établissement d'un lien spécial entre l'Union européenne et l'ALENA. Tant le premier ministre Chrétien que le ministre du Commerce international MacLaren n'ont pas tardé à aborder la question sans détour, d'abord devant des auditoires sceptiques.

Sachant bien que la fin de la guerre froide avait entraîné un relâchement marqué des liens de sécurité dans l'Atlantique nord, les Canadiens se sont davantage intéressés à l'aspect économique de la relation. À cet égard, d'importants changements sont survenus depuis 30 ans. Malgré tous ces bouleversements, les liens transatlantiques sur les plans du commerce, de l'investissement et de la technologie sont demeurés solides et indispensables à la prospérité des pays situés de part et d'autre de l'Atlantique<sup>21</sup>. Ajoutons que tant les pays d'Amérique du Nord que ceux

---

<sup>19</sup> Voir la section 9 du plan d'action du sommet des Amériques, Miami, 9-11 décembre 1994.

<sup>20</sup> Voir la déclaration des quatre chefs de gouvernement sur le Chili, Miami, 11 décembre 1994. Nous revenons plus loin sur le cas du Chili et sur son importance dans le contexte d'un éventuel ALEA.

<sup>21</sup> En ce qui concerne le Canada, figurent par exemple parmi les changements dignes de mention la baisse significative de l'importance relative de l'Europe comme marché d'exportation, parallèlement à l'accroissement de son importance en tant que source d'investissement au Canada et que marché d'investissement canadien à l'étranger. Proportionnellement, les liens économiques entre les États-Unis et l'Union européenne demeurent nettement plus étendus. Voir Stephen Wilson, « Changements de partenaires et partenaires changeants : Tendances des relations économiques régionales du Canada », Affaires étrangères et Commerce international Canada, Document du Groupe des politiques n° 95/02 (mars 1995), et Stephen Lavergne et I. Prakash Sharma, "Renaissance: Re-engineering the Trans Atlantic Economic Relationship", Affaires étrangères et Commerce international Canada, Document du Groupe des politiques n° 95/13 (publication à venir en 1995).